

Qu'est-ce que l'impératif ?

- On conjugue un verbe à l'impératif lorsqu'on souhaite donner un ordre, un conseil, ou exprimer une interdiction à une ou plusieurs personnes.
- L'impératif est conjugué seulement avec trois personnes : 2<sup>ème</sup> personne du singulier, 1<sup>ère</sup> personne du pluriel et 2<sup>ème</sup> personne du pluriel.
- Il n'y a pas de sujet exprimé.

Exemples :

Va chercher du secours, Allons demander de l'aide, N'allez pas par-là !

Comment se conjugue le verbe « aller » à l'impératif présent ?

Va	2 <sup>ème</sup> personne du singulier
Allons	1 <sup>ère</sup> personne du pluriel
Allez	2 <sup>ème</sup> personne du pluriel

Remarques :

les verbes en « -er » conjugués à la 2<sup>ème</sup> personne du singulier ne prennent pas de -s à la fin sauf lorsqu'il est suivi du pronom y.

Exemples :

Va me chercher un café

Va-s-y !